Projet: Développement stratégique d'alliés avec les excavateurs et les travaux publics: déblais et remblais

31 mars 2026

Par:

OBVMR
organisme de bassin versant
MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE
watershed organization

165, rue Saint-Luc, Causapscal, Qc G0J 1J0

1 (877) 886-3314 #2

www.matapediarestigouche.org

Équipe de travail

Réalisation: Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)

Équipe de projet:

Marion Sterescu, B. Sc. Biologie, chargée de projet

Mathieu Simard, B. Sc, M.Env, gestion de l'environnement

Jany-May Charest, B. Sc. Biologie, chargée de projet

Mireille Chalifour, M. Sc, Écologie politique appliquée, co-directrice

Rébecca Gagnon, co-directrice, conseillère en environnement

Groupe focus:

Rébecca Gagnon, co-directrice, conseillère en environnement

Marion Sterescu, B. Sc. Biologie, chargée de projet

Révision:

Renaud Beaucher-Perras, M. Env., soutien au PDE et communications

Rébecca Gagnon, co-directrice, conseillère en environnement

Ce rapport peut être cité comme suit:

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche. (2026). *Rapport préliminaire 2026: Projet: Développement stratégique d'alliés avec les excavateurs et les travaux publics: déblais et remblais*. OBVMR.

Table des matières

1 Sommaire **4**
2 Introduction **5**
3 Méthodologie **6**
3.1 Public cible 6
3.2 Recensement des municipalités et des entrepreneurs 6
3.3 Sondage auprès des municipalités et des entrepreneurs 6
3.4 Groupes focus 7
3.5 Analyses et limitations 7
4 Résultats **8**
4.1 Prise de contact 8
4.2 Résultats du sondage 8
4.2.1 Connaissance des EEE 8
4.2.1 Organisation actuelle des pratiques 9
4.2.2 Obstacles à la mise en place de pratiques de gestion des EEE 10
4.2.3 Incitatifs à la mise en place de pratiques de gestion des EEE 10
4.2.4 Canaux d'information privilégiés 11
4.2.4 Événements attendus 12
4.3 Résultats des groupes focus 12
4.3.2 Ciblage stratégique des intervenants 12
4.3.4 Obstacles et incitatifs 13
5 Synthèse des constats **15**
6 Orientation stratégique et recommandations **18**
6.1 Recadrer le maillage: des relations aux structures 18
6.2 Stratégie par public cible 19
6.2.1 Donneurs d'ouvrage; Municipalités et MRC 20
6.2.2 Arpenteurs, contremaîtres et surveillants de chantier 22
6.2.3 Entrepreneurs privés en excavation 25
7 Conclusion **28**
8 Références **29**
9 Annexe **30**
9.1 Chronologie des actions de communication 30

1 Sommaire

Dans le cadre de l'entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes au Bas-Saint-Laurent, l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) a mené un projet visant à structurer un maillage entre les entrepreneurs en excavation, les travaux publics municipaux et les intervenants environnementaux. Un sondage mené auprès des entreprises en excavation et des professionnels des travaux publics des municipalités des MRC de La Mitis, de La Matapédia et de La Matanie a permis de documenter leurs pratiques. Les résultats, enrichis par un groupe de discussion réunissant ces acteurs, ont mis en lumière les principaux obstacles ainsi que les leviers d'action du secteur.

Les résultats amènent ainsi à recadrer l'ambition initiale: le problème n'est pas un manque de liens entre les acteurs, mais un déficit d'obligations partagées, d'outils accessibles et de soutien structuré. La connaissance des EEE existe, mais ne génère pas l'action sans exigences contractuelles claires et outils prêts à l'utilisation.

La stratégie proposée mise sur un maillage structurel plutôt que relationnel, ancré dans les contrats, les mandats professionnels et les réflexes institutionnels, soit en ciblant prioritairement les donneurs d'ouvrage municipaux, les arpenteurs et contremaîtres, et les entrepreneurs privés.

2 Introduction

Les activités d'excavation, de déblais et de remblais dans la région du Bas-Saint-Laurent constituent un vecteur reconnu de propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE), notamment la berce sphondyle (*Heracleum sphondylium*) et le roseau commun (*Phragmites australis*). Or, un important chaînon de communication demeure absent entre les acteurs de l'excavation et les organisations menant les initiatives régionales de lutte aux EEE (OBVMR, 2025).

Ce projet visait à mieux comprendre les réalités du secteur, à repérer les leviers d'engagement et à poser les fondations pour une collaboration durable de la gestion des EEE sur le territoire entre ces acteurs susceptibles d'exercer un impact direct sur la propagation des EEE. Au final, l'objectif de ce projet était de:

1. **Recenser et structurer l'information** concernant les entrepreneurs, excavateurs, entreprises et autres acteurs de terrain œuvrant dans la région sous la forme d'une base de données exhaustive.

2. **Dresser un portrait des moyens disponibles au sein des municipalités**, notamment en lien avec la mécanisation, les équipements accessibles et le fonctionnement par contrats.

3. **Identifier les réseaux existants d'entrepreneurs et d'excavateurs** afin de faciliter la diffusion de l'information et le transfert des bonnes pratiques.

4. **Élaborer une stratégie de connexion** avec les secteurs des entrepreneurs privés et les travaux publics visant à renforcer les liens et la collaboration entre ces différents acteurs.

Pour y parvenir, un sondage a été réalisé auprès des entrepreneurs en excavation afin de documenter leurs pratiques, leurs besoins, leurs préoccupations et leurs canaux de communication privilégiés.

En complément, un groupe focus réunissant des entrepreneurs et des représentants des travaux publics municipaux a permis de valider les constats issus du sondage et de discuter des pistes d'action adaptées aux réalités opérationnelles.

Cette démarche concertée a permis d'élaborer les bases d'une stratégie régionale de connexion et de mobilisation visant à faire des professionnels en excavation des alliés actifs dans la prévention, le contrôle et la limitation de la propagation des EEE sur le territoire.

3 Méthodologie

3.1 Public cible

Les participants ciblés par cette étude furent les municipalités et les entreprises d'excavation situées sur le territoire des MRC de La Mitis, de la Matapédia et de La Matanie.

Afin d'optimiser la gestion des données, le public cible fut divisé en trois publics distincts, chacun présentant leur réalité spécifique

1. **Gestionnaires municipaux**: directeurs des travaux publics, responsables de la planification et de la gestion des infrastructures.
2. **Gestionnaires d'entreprise**: propriétaires, dirigeants, gestionnaires de chantier.
3. **Opérateurs de terrain**: contremaîtres, techniciens d'excavation et personnel opérationnel.

Le groupe focus a permis de révéler tardivement un quatrième public cible qui avait été absent de l'approche initiale: **les arpenteurs**. Intervenant systématiquement avant le début des travaux, ils sont les acteurs les mieux positionnés pour observer l'état de la végétation sur un terrain vierge, avant toute perturbation du sol.

3.2 Recensement des municipalités et des entrepreneurs

L'OBVMR étant impliqué dans de nombreuses municipalités, une base de contacts de l'OBVMR fut utilisée afin de cibler les personnes responsables avec qui entrer en contact, en priorité pour rejoindre les directeurs des travaux publics et les opérateurs de machinerie. En l'absence de ces quarts de métier, les inspecteurs, aménagistes ou urbanistes étaient ciblés.

Les premiers appels aux municipalités débutèrent en janvier comme premier contact afin de les familiariser avec le projet et de confirmer leur information de contact pour qu'un sondage puisse leur être envoyé par la suite.

Les entrepreneurs du monde de l'excavation, terrassement et arpentage ont également été identifiés via des recherches en ligne, des outils d'extraction de données web et de Google Maps pour obtenir des informations de contact publiques. La démarche ciblait prioritairement les propriétaires de petites entreprises et, dans le cas d'entreprises plus grandes, les contremaîtres responsables des chantiers, ayant des bureaux principaux dans la région.

3.3 Sondage auprès des municipalités et des entrepreneurs

Un sondage en ligne a été diffusé par courriel durant les mois de janvier, février et mars 2026 pour collecter des informations sur les pratiques, les partenaires d'affaires, les obstacles et

incitatifs à la mise en place de pratiques de prévention des EEE dans leurs projets, les différents médias et événements consommés, ainsi que l'intérêt à participer à un groupe focus.

Le sondage a été légèrement adapté pour chacun des quatres publics cibles afin de refléter leurs réalités spécifiques et d'obtenir des réponses plus précises.

Des relances pour répondre au sondage ont été envoyées une fois par semaine pendant un mois, pour un total de quatre à six rappels par organisation ciblée afin d'optimiser le taux de réponse. Le sondage pour les arpenteurs, public cible tardivement identifié dans le processus, a été lancé en mars seulement sur trois semaines.

Exemple de sondage: https://tally.so/r/J9lAGz

3.4 Groupe focus

Les participants du sondage avaient la possibilité de se joindre à un dîner-causerie (groupe focus) sur base volontaire, avec dîner payé pour inciter à la participation. Le but de ce groupe focus était d'approfondir les discussions basées sur les réponses du sondage, ainsi qu'en connaître davantage sur les relations, les habitudes, les pratiques et les processus de projets d'excavation, toujours dans un contexte de gestion des EEE. Cette rencontre s'est déroulée sur une période de deux heures, le 26 février à 11h au restaurant Pastali, à Amqui.

3.5 Analyses et limitations

Les informations provenant des sondages et du groupe focus ont été compilées et analysées pour en tirer des résultats qui ont servi à créer la stratégie de maillage. Cependant le projet a rencontré quelques contraintes:

1. Les municipalités des diverses MRC étaient déjà fortement sollicitées en début d'année sur plusieurs rencontres territoriales durant la période d'envoi de courriels et d'appels (janvier-février), ce qui limitait leur disponibilité à répondre au sondage et participer au groupe focus.

2. Plusieurs rotations récentes de personnel (nouveaux élus) dans les municipalités du territoire visé a entraîné une compréhension limitée de la problématique des EEE lors des appels téléphoniques.

3. Les entrepreneurs et les entreprises se sont montrés difficiles à mobiliser, tant pour répondre aux sollicitations que pour consacrer du temps au projet, un enjeu qui avait déjà été mis en évidence lors d'un projet antérieur. Ceci fait en sorte que les répondants au sondage et les participants au groupe focus sont, par définition, les plus sensibilisés et les plus ouverts. Les résultats reflètent donc le meilleur scénario possible, pas la réalité moyenne du secteur.

4 Résultats

4.1 Prise de contact

Une démarche d'identification et de prise de contact a été menée auprès des municipalités, des instances régionales ainsi que des entreprises privées en excavation, terrassement et arpentage.

Au total, 77 individus provenant de 65 entreprises privées ont été contactés à plusieurs reprises (annexe 9.1), de même que 47 individus issus de 44 municipalités et MRC .

La base de données complète des personnes contactées est disponible via ce lien privé: **Liste de contact***

***Données confidentielles. SVP. garder à l'interne.**

4.2 Résultats du sondage

Le sondage a permis de recueillir **18 réponses**, dont 13 provenant du milieu municipal/régional et cinq du secteur privé. Les résultats détaillés sont disponibles dans ce document complémentaire: **Statistiques de sondage**.

4.2.1 Connaissance des EEE

Les résultats du sondage indiquent que l'ensemble des répondants possède au moins une base de connaissances des EEE (figure 1).

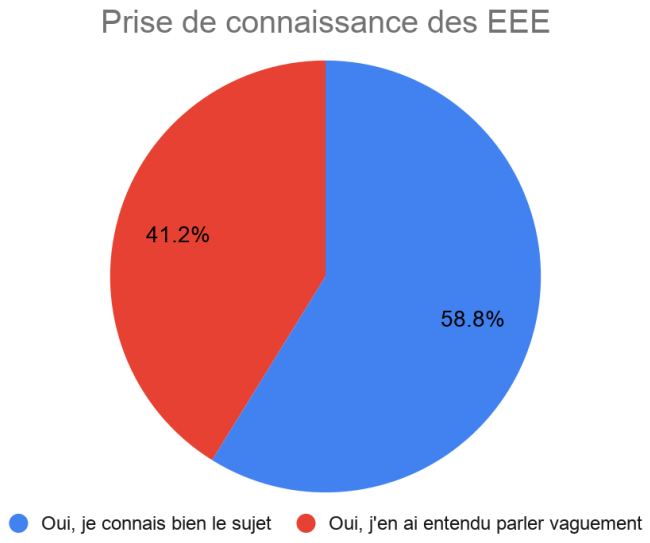


Figure 1. Résultat à la question: *Avez-vous déjà entendu parler des espèces exotiques envahissantes (EEE)?*

Afin de vérifier ce niveau de connaissances, deux questions d'identification visuelle de plantes ont été intégrées au questionnaire. Les participants devaient reconnaître certaines espèces parmi plusieurs images.



Figure 2. Exemple de question d'identification de plante

Les résultats montrent que l'ensemble des répondants ont été en mesure d'identifier correctement la berce du sphondyle, tandis qu'environ 70% des répondants ont correctement identifié la renouée du Japon.

Ces résultats suggèrent que, bien que les EEE soient généralement connues des participants, le niveau de reconnaissance des espèces peut varier selon les plantes présentées.

4.2.2 Organisation actuelle des pratiques

La majorité des répondants municipaux indiquent confier l'ensemble ou au moins une partie des travaux d'excavation à des entrepreneurs externes. Ainsi, la gestion des EEE repose fortement sur les exigences contractuelles et sur les pratiques internes des entreprises.

La majorité des organisations reconnaissent ne pas maîtriser les pratiques structurées de gestion des EEE, comme l'outil Sentinelle, la caractérisation de site, ou les techniques de bâchage (figure 3). La mesure la plus fréquemment mentionnée demeure le lavage à pression et l'utilisation d'un protocole de nettoyage si disponible, quoique utilisée davantage dans le contexte d'entretien de l'équipement après discussion avec les participants du groupe focus.

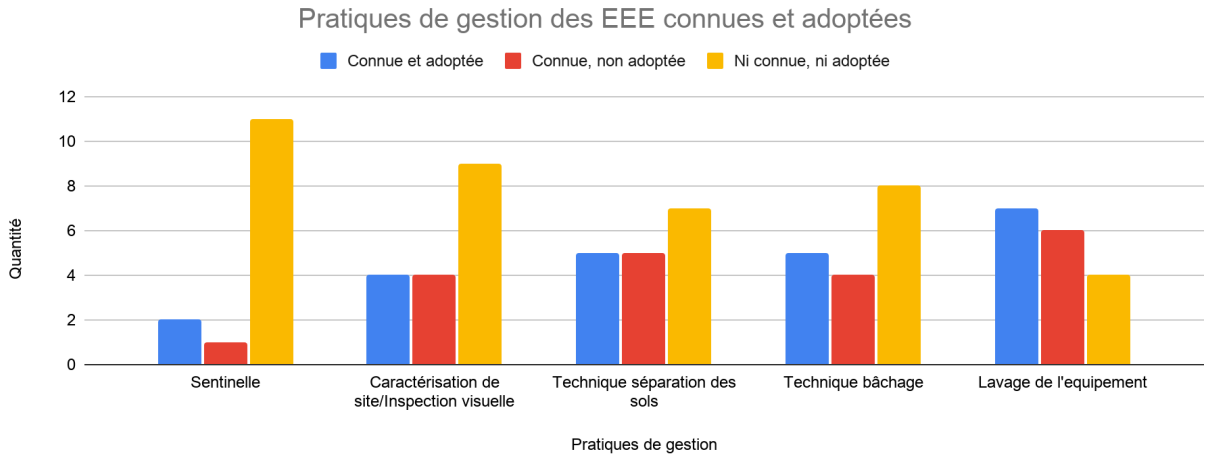


Figure 3. Pratiques connues et adoptées par les professionnels de l'excavation

4.2.3 Obstacles à la mise en place de pratiques de gestion des EEE

Les freins identifiés sont largement convergents entre gestionnaires et entrepreneurs (tableau 1). L'enjeu financier apparaît comme le facteur dominant.

Tableau 1. Obstacles à la mise en place de pratiques de gestion des EEE les plus communes

Municipalité/MRC	Gestionnaires d'entreprises	Opérateurs terrain
l'absence d'aide financière dédiée; les coûts élevés des mesures préventives; la complexité logistique des interventions; le manque de formation; l'absence ou l'ambiguïté d'un cadre réglementaire clair.	les coûts élevés des mesures préventives; la complexité logistique des interventions; équipement/infrastructures manquants; les difficultés à savoir la provenance des sols.	la complexité logistique des interventions; équipement/infrastructures manquants; Le manque de formation; Consignes peu claires.

4.2.4 Incitatifs à la mise en place de pratiques de gestion des EEE

À l'inverse, plusieurs leviers sont perçus comme structurants pour favoriser l'adoption de meilleures pratiques (tableau 2).

Tableau 2. Incitatifs à la mise en place de pratiques de gestion des EEE les plus importants

Municipalité/MRC	Gestionnaires d'entreprises	Opérateurs terrain
l'accès à des subventions; cartographie claire des zones infestées et des sites de lavage; analyse coûts-bénéfices.	l'accès à des subventions; cartographie claire des zones infestées et des sites de lavage; analyse coûts-bénéfices; formation et documentation gratuite.	équipement de nettoyage disponible; formation et documentation gratuite; Support et accompagnement régulier.

4.2.5 Canaux d'information privilégiés

Les résultats du sondage indiquent que les professionnels du secteur de l'excavation consomment peu de médias liés à leur domaine d'activité. Une préférence est toutefois observée pour les contenus locaux ainsi que pour les portails en construction (figure 4). Les répondants mentionnent privilégier:

- les vidéos courtes;
- les journaux et télévisions communautaires;
- les infolettres gouvernementales ou en construction;
- les portails spécialisés en construction.

Les podcasts sont peu consultés et les groupes Facebook sont mentionnés de façon marginale. La communication directe auprès des entreprises demeure le canal jugé le plus efficace.

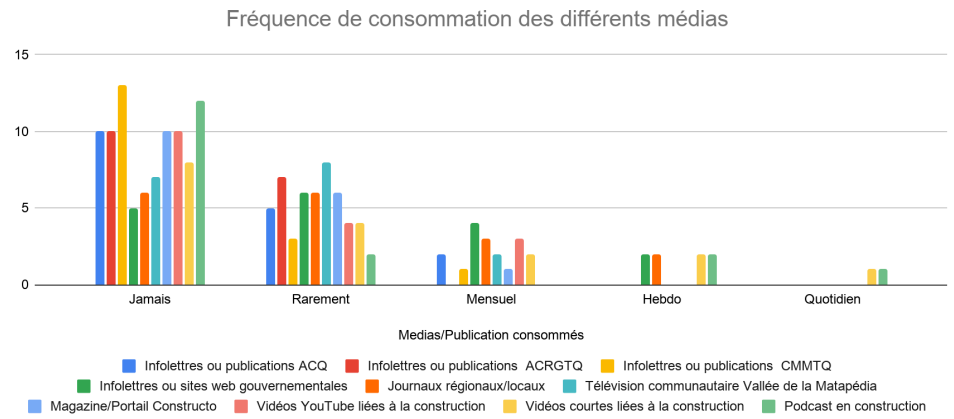


Figure 4. Fréquence de consommation des différents médias par les publics cibles

4.2.6 Événements attendus

Le sondage montre que peu de professionnels de l'excavation participent à des événements de l'industrie (figure 5). Toutefois, quelques répondants participent aux événements suivants:

- Congrès ACRGTQ
- Info-Excavation
- Formation CCQ/ASP
- Congrès ACQ

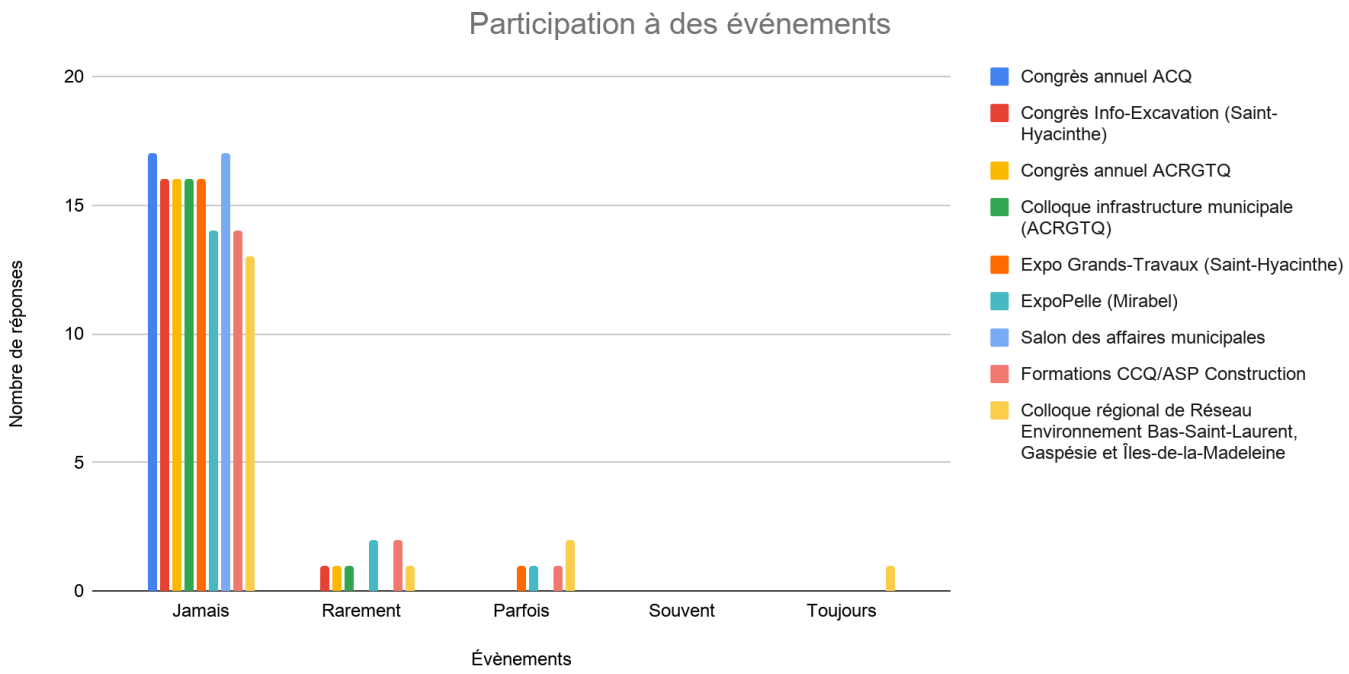


Figure 5. Participation à des événements de l'industrie par les différents publics cibles

4.3 Résultats du groupe focus

Six participants ont pris part au groupe focus, représentant à la fois le secteur privé (3) et le milieu municipal/régional (3). Les échanges ont permis d'approfondir les enjeux opérationnels identifiés dans le sondage.

4.3.1 Ciblage stratégique des intervenants

Les discussions ont mis en lumière l'importance d'utiliser et de former les bons intervenants. Il a été discuté que les gestionnaires municipaux et les opérateurs de machinerie ne sont peut-être pas les acteurs les plus pertinents à cibler directement au niveau de la mise en action sur le terrain puisqu'ils ne patrouillent pas directement le chantier. Les intervenants à prioriser sont:

1. Les arpenteurs
2. Les contremaîtres
3. Les surveillants de chantier.

Ces acteurs circulent activement sur le terrain et sont en position d'observer la végétation avant et pendant les travaux.

4.3.2 Obstacles et incitatifs

Les freins et incitatifs prioritaires ont été identifiés à partir des discussions menées. Ils reflètent les obstacles concrets auxquels fait face l'industrie ainsi que les facteurs susceptibles d'encourager l'adoption de meilleures pratiques.

Clauses EEE et compétitivité

La pression financière reste encore un facteur majeur. Certains acteurs ont soulevé que l'intégration de clause en cas de présence d'EEE dans les soumissions est un pari risqué, car les coûts à prévoir montent rapidement, ce qui peut affecter leur capacité à obtenir des contrats.

Ils ont beau vouloir faire la bonne chose, la concurrence entre entreprises est trop forte pour se permettre ce genre de perte. Il est considéré la responsabilité du donneur d'ouvrage de notifier les travailleur de la présence d'EEE. Ils n'ont pas les ressources pour prendre le temps de tout inspecter.

L'enjeu du personnel

Il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt ou de volonté, mais de moyens et de capacités. Beaucoup relatent une extrême variabilité dans les connaissances des travailleurs.

La capacité à identifier une EEE, la connaissance des méthodes d'éradication et de gestion, la présence ou non d'un protocole préétabli sont tous des facteurs qui ont été mentionnés qui freinent leur capacité à appliquer de meilleures pratiques.

La provenance des sols

Les idées de tracking proposées sont jugées trop compliquées à mettre en œuvre. La provenance et la traçabilité des sols excavés constituent un enjeu majeur. Les mécanismes de suivi des sols envisagés sont perçus comme lourds et difficilement applicables dans la réalité des chantiers.

La réglementation

Dans la même veine, l'absence de réglementation et de procédure claire lorsque confronté à une EEE est un enjeu de taille. Une standardisation pourrait aider à la pérennité des pratiques, ne se reposant pas sur quelques individus qui ont les connaissances.

Que ce soit avant, pendant et après les travaux, avoir une réglementation standardisée et transparente pourrait vraiment entrer dans les mœurs. L'un des participants fait une analogie avec la réglementation sur la ceinture de sécurité: il faut que la procédure s'intègre au quotidien. La réglementation sur l'amiante pourrait également être un très bon parallèle.

Certification et reconnaissance

Une approche d'éducation pérenne via les certifications a été proposée, mais les participants étaient d'accord avec le fait que le manque de suivi et d'application des standards les rendent peu efficaces. La mise en valeur des bon coups sur les réseaux ou via d'autre moyens peut être intéressant, mais il faut garder en tête que, selon qui est mis de l'avant et la manière dont cela est fait, cela peut exposer les entités à des accusations de discrimination.

Trousse d'action post-travaux

Une trousse d'action post-travaux (et peut-être même pré-travaux), par exemple une liste des essences et espèces indigènes qui sont recommandées pour faire la compétition et recoloniser les espèces, est considérée une option intéressante par l'ensemble des participants.

5 Synthèse des constats

La compilation des résultats du sondage et les échanges du groupe focus a pu révéler les dynamiques sous-jacentes de la relation entre les professionnels de l'excavation et la prévention des EEE. Ces constats permettront de fonder une stratégie adaptée aux contraintes opérationnelles et économiques du secteur.

Constat #1: Le maillage formel n'est pas le levier prioritaire, mais le soutien externe est essentiel

Une analyse préalable du réseau d'acteurs régionaux fait par l'OBVMR avait déjà révélé que le secteur de l'excavation est peu connecté aux acteurs environnementaux. Ces acteurs ne manquent pas de liens entre eux, mais de langage commun, d'obligations partagées et d'outils opérationnels accessibles. Créer un réseau formel en mettant des acteurs en relation avec plusieurs autres acteurs du secteur environnemental risque d'ajouter de la complexité sans générer d'adhésion.

L'opportunité réside dans l'appui de partenaires externes (ex: OBNL en environnement) capables de traduire les enjeux environnementaux en exigences contractuelles concrètes, de fournir les outils prêts à l'emploi, et de maintenir une pression douce et continue sur le secteur, sans en alourdir le quotidien.

Constat #2: La connaissance ne suffit pas à générer l'action

Bien que les EEE soient généralement connues des répondants, cette sensibilisation ne se traduit pas en pratiques structurées. L'écart entre savoir et agir est principalement d'ordre systémique: en l'absence d'exigences contractuelles explicites, d'instructions claires ou d'incitatifs financiers, la prévention reste optionnelle et est marginalisée par les pressions économiques du secteur.

Constat #3: La responsabilité est diffuse dans la chaîne des acteurs

Les municipalités délèguent aux entrepreneurs, les entrepreneurs attendent les devis, les opérateurs suivent les consignes des contremaîtres. Aucun maillon ne se sent pleinement responsable de la prévention. Le point d'entrée le plus efficace se situe donc en amont, auprès des donneurs d'ouvrage et dans la rédaction des devis plutôt qu'auprès des opérateurs de terrain.

Constat #4: Le levier central est contractuel, pas éducatif

La berce du sphondyle est l'espèce la mieux intégrée dans les pratiques régionales précisément parce qu'elle implique un risque pour la santé et est donc plus souvent incluse dans les devis municipaux. Cette observation démontre que la normalisation contractuelle est le mécanisme d'adoption le plus fiable. Former des gens sans ancrer les exigences dans les contrats produit peu d'effets durables, particulièrement dans un secteur à fort roulement de personnel.

Constat #5: Les bons interlocuteurs sont sous-ciblés

Arpenteurs, contremaîtres et surveillants de chantier sont les acteurs qui observent le plus le terrain avant et pendant les travaux, et qui ont les meilleures chances de déclencher les décisions opérationnelles. Les outils et les procédures devraient donc être diffusés et communiqués à eux, et ce via les donneurs d'ouvrage. Les gestionnaires municipaux et les opérateurs de machinerie, ciblés au début du projet, disposent en réalité de peu de marge de manœuvre dans la vérification terrain, la mise en alerte, et l'exécution.

Constat #6: La logique économique freine activement la prévention

Dans un marché compétitif, intégrer des mesures préventives dans une soumission en augmente le coût et réduit les chances d'obtenir le contrat. Sans compensation financière ou obligation réglementaire, les entreprises qui adoptent de bonnes pratiques sont structurellement pénalisées. Il s'agit d'une défaillance de marché que la sensibilisation ou le maillage seuls ne peut corriger.

Constat #7: La traçabilité des sols est un faux levier

Le déplacement de sol contaminé est l'un des plus grands facteurs de propagation dans le milieu du déblais remblais et de l'excavation. Le problème: établir la provenance des sols excavés est jugé quasi impossible dans les conditions réelles de chantier. Toute stratégie reposant sur la traçabilité ou le suivi des déblais risque de se heurter à un mur d'inapplicabilité et de nuire à la crédibilité de l'ensemble de la démarche.

Constat #8: La carte interactive est citée comme incitatif, mais n'est pas utilisée

Les répondants citent la cartographie des zones avec EEE comme incitatif souhaité, mais en pratique, les observations ne se font pas de façon systématique sur le terrain. La disponibilité d'un outil ne suffit pas à en générer l'usage.

Pour qu'un outil numérique soit réellement utilisé, il faut que les exigences en place créent un besoin concret auquel l'outil répond. Par exemple, si un arpenteur ou un contremaître est tenu de valider l'absence d'EEE avant le début des travaux, la carte interactive devient un appui naturel pour couvrir ce qu'il ne peut pas vérifier physiquement sur le terrain. C'est l'obligation de résultat qui génère l'adoption de l'outil, et non l'inverse.

Constat #9: Les certifications sont perçues comme une solution de surface

Les participants ne sont pas intéressés par des certifications. Beaucoup les voient comme longues à obtenir et peu respectées dans le temps. C'est un signal fort: une approche plus réglementée serait plus efficace pour forcer les entreprises à maintenir certains standards.

Constat #10: Le secteur est difficile à rejoindre par les canaux traditionnels, mais pas injoignable

Les professionnels de l'excavation consomment peu de médias liés à leur domaine et participent peu aux événements de l'industrie. Tenter de les rejoindre via des campagnes de communication classiques ou des événements environnementaux risque donc de générer peu de portée. Plutôt que de créer de nouveaux véhicules de diffusion, la stratégie devrait s'appuyer sur ces espaces existants, en s'y intégrant comme partenaire plutôt qu'en cherchant à concurrencer l'attention d'un auditoire déjà peu réceptif aux sollicitations externes.

Constat #11: Le taux de réponse lui-même est un constat

Le faible engagement des entrepreneurs au sondage n'est pas qu'une limite méthodologique; c'est une donnée. Combiné au fait que les municipalités ont répondu en plus grand nombre, cela révèle un déséquilibre: les acteurs publics sont plus perméables à la démarche, mais ce sont les privés qui ont le plus d'impact terrain. La stratégie doit compenser cette asymétrie.

Constat #12: La simplicité est une condition non négociable d'adoption

L'ensemble des acteurs s'accorde sur un point fondamental: toute solution qui alourdit les processus existants sera rejetée, quelle que soit sa pertinence environnementale. Les outils, procédures et formations doivent être conçus pour s'intégrer dans le quotidien opérationnel sans friction supplémentaire.

6 Orientation stratégique et recommandations

6.1 Recadrer le maillage: des relations aux structures

L'objectif initial de ce projet visait à structurer un maillage entre les acteurs du secteur de l'excavation et les intervenants environnementaux. Les résultats invitent à recadrer cette ambition de façon significative.

Dans un secteur à fort roulement de personnel, sous pression économique constante et ayant peu de marge disponible pour des démarches volontaires, le maillage relationnel fondé sur des liens entre les individus ne tient pas dans le temps. Les relations se brisent à chaque changement de personnel, chaque rotation de contrat, chaque saison. Une analyse préalable du réseau d'acteurs régionaux avait d'ailleurs déjà confirmé que le secteur de l'excavation est structurellement isolé des milieux environnementaux dans la région, non pas par désintérêt, mais parce qu'aucun mécanisme ne les connecte de façon durable.

Les données de cette étude révèlent que le seul maillage efficace dans ce contexte est structurel, et non relationnel. Dans ce contexte, la stratégie proposée repose sur trois formes de maillage complémentaires:

Le maillage vertical par la chaîne contractuelle

La connexion la plus durable entre les enjeux environnementaux et les pratiques terrain ne passe pas par un réseau horizontal entre pairs, mais par une transmission descendante à travers la chaîne contractuelle:

donneur d'ouvrage -> entrepreneur -> arpenteurs / opérateurs

Lorsque les exigences EEE sont incluses dans les devis, un effet boule de neige permet qu’elles soient appliquées à l'ensemble des intervenants sans requérir leur connaissances personnelles ni dépendre d'une relation personnelle. Il suffit alors de fournir des outils simples à utiliser, ainsi que des informations concises et pragmatiques aux contracteurs pour qu’ils puissent répondre aux exigences.

Le maillage de référence: le modèle Info-Excavation

Quand un opérateur détecte de l'amiante ou touche une conduite souterraine, il sait quoi faire et qui appeler parce qu'un protocole clair, une ressource identifiée et un réflexe institutionnalisé existent. Les EEE devraient fonctionner de la même façon: non pas un réseau à entretenir, mais un réflexe de référence ancré dans les pratiques professionnelles. Le secteur a besoin d'un point de contact régional connu, d'une procédure simple et d’outils accessibles, pas d'une nouvelle structure de concertation.

Le maillage d'appui via les organisations existantes

Les associations sectorielles (ACRGTQ, ACQ) et les ordres professionnels sont déjà les nœuds naturels du réseau de l'industrie. Plutôt que de créer un maillage parallèle, la stratégie consiste à s'y greffer comme partenaire technique reconnu. La ressource environnementale envers qui on se réfère quand un enjeu EEE se présente sur un chantier. Ce positionnement s'avère plus durable, plus crédible et moins coûteux à maintenir qu'un réseau formel nécessitant la vérification des formations suivies et des accréditations détenues. En résumé: le maillage dans ce contexte se construit par les obligations et les réflexes, pas par les relations.

6.2 Stratégie par public cible

Les actions sont organisées selon trois nouveaux publics prioritaires, chacune d'elles ayant son horizon temporel (court, moyen, long), sa priorité de l'intervention (faible / moyenne / haute), et l'investissement requis estimé (faible / moyen / élevé). Le choix des interventions s'appuie sur le cadre de Schultz (2014), qui recommande d'adapter les outils de mobilisation à l'intensité des freins et des motivations du public cible (figure 6). Dans le cas de la présente étude, les résultats indiquent des freins élevés pour les trois publics et des motivations moyennes à élevées selon le cas.

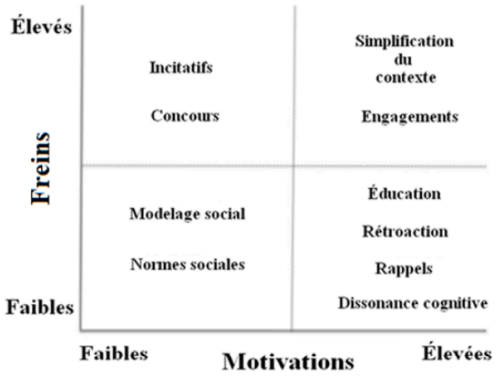


Figure 6. Cadre d'intervention de Schultz (2014) — freins, motivations et choix des outils

Ce positionnement oriente la stratégie vers la simplification du contexte[1] en priorité, combinée à de l'éducation[2] intégrée aux flux de travail existants, et des rappels[3]. Comme convenu, la stratégie privilégie donc des gabarits prêts à l'emploi, des protocoles et fiches terrain, ainsi que des modules intégrés aux formations obligatoires existantes, plutôt que le maillage du réseau et la sensibilisation.

[1] **Simplification du contexte**: intervention visant à réduire les obstacles environnementaux et logistiques qui empêchent l'adoption d'un comportement en rendant le bon choix le plus facile et le moins coûteux possible (ex: gabarit prêt à l'emploi, outil intégré au processus existant).
[2] **Éducation**: transmission ciblée d'information et de connaissances visant à accroître la compréhension des enjeux et des comportements souhaitables. Efficace lorsque le manque de connaissance est un frein réel, mais insuffisante seule face à des freins structurels ou économiques.
[3] **Rappels**: interventions légères et répétées visant à maintenir le comportement souhaité présent à l'esprit au moment opportun (ex: fiche terrain sur le chantier, clause visible dans le devis).

6.2.1 Donneurs d'ouvrage; municipalités et MRC

Les donneurs d'ouvrage représentent le levier le plus puissant de toute la chaîne. En inscrivant des exigences EEE dans leurs devis, ils imposent les pratiques à l'ensemble de la chaîne qui travaille sur leur territoire ciblé, sans dépendre de leur adhésion volontaire.

C'est l'un des principaux mécanismes capables de créer une obligation réelle qui respecte le temps des preneurs d'ouvrage. Or, la majorité des municipalités ne disposent pas actuellement de clauses EEE standardisées et plusieurs directeurs des travaux publics ont une connaissance limitée de la problématique. C'est une lacune critique à combler en priorité. Le tableau 3 présente les actions et les moyens proposés pour les donneurs d'ouvrage.

Tableau 3. Stratégie d'approche de prévention des EEE pour la municipalités et les MRC

Horizon	Action	Moyen(s) / Outil(s) potentiel(s)	Acteur responsable	Priorité	Investissement
Court terme	Cartographier et diffuser la localisation des EEE et les lieux de lavage accessibles, en distinguant ceux accessibles aux privés de ceux réservés aux équipements municipaux	Carte interactive régionale et facilement consultable pour la localisation des EEE et le lavage d'équipement	MRC, OBVMR	Moyenne *(projet déjà en cours avec le CRD BSL)*	Élevé
Court terme	Documenter et diffuser les pratiques contractuelles des municipalités les plus avancées comme modèles reproductibles	Recueil de 2-3 exemples réels d'annexes EEE déjà utilisées dans des devis locaux/régionaux; document Word éditable envoyé directement aux directeurs TP et donneurs d'ouvrage	OBVMR	Haute	Faible
Court terme	Co-développer avec les MRC et municipalités un gabarit de clause EEE standardisée; réaliste, incontestable en	Gabarit Word prêt à copier-coller, incluant clauses EEE, accompagné de ressources expliquant comment l'adapter; livré en main	MRC, UMQ, FQM, OBVMR	Haute	Élevé

	appel d'offres, extensible au-delà de la berce aux autres espèces prioritaires	propre lors d'une tournée; Groupe de travail restreint (3 rencontres max); livrable: clause juridiquement validée, testée sur le terrain (projets pilotes), prête à intégrer sans modification dans n'importe quel devis			
Moyen terme	Faire adopter une résolution-type dans au moins 80% des municipalités des 3 MRC engageant l'inclusion systématique des clauses EEE dans tous les contrats d'excavation et de voirie	Résolution-type rédigée et soumise aux conseils municipaux via les MRC; appui de la FQM ou UMQ pour en faire une bonne pratique nationale	CRD BSL, FQM, UMQ	Haute	Élevé
Moyen terme	Intégrer une liste de contrôle EEE obligatoire dans les contrats de surveillance de chantier, remise en livrable de fin de chantier comme condition de réception des travaux	Gabarit de liste de contrôle terrain d'une page, intégré directement dans le gabarit de contrat de surveillance existant — zéro démarche supplémentaire pour le chargé de projet	MRC, organismes de surveillance	Moyenne	Moyen
Long terme	Plaider auprès des MRC pour l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ou d'une disposition réglementaire municipale rendant obligatoire la vérification et le signalement EEE à toute demande de permis d'excavation ou de construction sur les zones à risque identifiées sur le territoire	Projet de règlement type rédigé en collaboration avec les services juridiques des MRC, appuyé par les données cartographiques des zones contaminées; soumis aux conseils de MRC via une résolution d'orientation, avec modèle reproductible pour les municipalités locales	MRC, municipalités, OBVMR	Haute	Élevé
Long terme	Intégrer la conformité EEE comme critère de bonification dans au moins un	Proposition de critères rédigée, testée dans un programme pilote et soumise au CRD pour adoption formelle	CRD BSL	Complémentaire	Élevé

	programme de subvention régional ou provincial en travaux publics				
Long terme	Soumettre une proposition formelle aux ministères (MTQ, MAMH) pour intégrer la vérification EEE aux critères d'admissibilité des programmes de financement en infrastructure	Mémoire de 3-5 pages appuyé par les données de cette étude; présentation aux instances décisionnelles concernées	CRD, MRC	Complémentaire	Moyenne

6.2.2 Arpenteurs, contremaîtres et surveillants de chantier

Ce public est le plus stratégique sur le terrain. Présents avant et pendant les travaux, ces acteurs évaluent, planifient et supervisent. Ils sont en position d'observer la végétation, d'alerter et d'adapter le plan de travail avant que la propagation ne survienne.

Contrairement aux opérateurs de machinerie qui exécutent des consignes, ils ont la latitude de décision nécessaire pour agir. L'enjeu est double: leur fournir des outils utilisables immédiatement sur le terrain, et ancrer leur responsabilité EEE dans leurs mandats formels afin que l'outil devienne nécessaire plutôt qu'optionnel.

Horizon	Action	Moyen / Outil concret	Acteur responsable	Priorité	Investissement
Court terme	Concevoir avec 3-4 contremaîtres de la région une fiche terrain plastifiée format poche, qui agit comme béquille décisionnelle (pas un outil de formation)	Carte plastifiée format poche (recto-verso): photos d'identification des 4 EEE prioritaires protocole d'action en 3 étapes si détection, numéro de référence régional, approuvée par des contremaîtres pour garantir son utilisabilité réelle, le tout avec lien web simple pour plus de détails	OBVMR, organismes environnementaux	Haute	Faible

Court terme	Établir un numéro ou point de contact régional unique pour les signalements EEE sur chantier (modèle type Info-Excavation)	Ligne ou courriel dédié avec temps de réponse garanti; protocole de réponse standardisé pour l'organisme répondant; diffusion du contact sur la fiche terrain, dans les devis et via les associations	OBVMR, organismes environnementaux	Haute	Faible
Court terme	Cibler les arpenteurs comme premier public de formation formelle, leur mandat de relevé préalable en fait les acteurs les mieux positionnés pour détecter les EEE avant toute perturbation du sol	Formation vidéo de 2h maximum avec de déclinaison de contenu utile (vidéos courtes 15 sec à 1 min), possiblement intégrée aux exigences de formation continue de l'Ordre des arpenteurs-géomètres; en ligne gratuitement accessible en tout temps; contact direct via l'Ordre pour diffusion à l'ensemble des membres actifs en région	Ordre des arpenteurs-géomètres, OBVMR	Moyenne	Moyen
Court terme	Développer un protocole clair pour les situations de découverte EEE en cours de chantier	Document d'une page: arbre décisionnel illustré (espèce confirmée / suspectée / absente), actions immédiates, personnes à aviser, délais, valide juridiquement et diffusé via les associations et les devis municipaux	OBVMR, ASP Construction, MRC	Haute	Faible
Moyen terme	Développer un module de formation courte (30 min) avec déclinaison de vidéos courtes (15 sec à 1 min) pour contremaîtres et surveillants, intégrable aux formations santé-sécurité existantes	Module clé en main si possible co-développé avec ASP Construction: vidéo(s) courte(s) + quiz de validation + fiche aide-mémoire; intégré aux formations chantier obligatoires existantes pour maximiser la portée	ASP Construction, OBVMR	Moyenne	Moyen

Moyen terme	Intégrer la vérification EEE dans les formulaires et rapports de chantier régionaux/locaux déjà utilisés sur le terrain: une case à cocher, pas une nouvelle procédure (à valider suite aux discussions)	Ajout d'un champ EEE dans les formulaires de rapport journalier et de réception de chantier existants; aucun formulaire supplémentaire requis	MRC, organismes de surveillance	Haute	Moyenne
Moyen terme	Explorer un partenariat avec Info-Excavation pour qu'une vérification EEE soit intégrée automatiquement à chaque demande de localisation; Info-Excavation vérifie la zone dans la base de données EEE de son côté et retourne de l'information importante/pertinente	Ajout d'une question unique dans le formulaire de réponse Info-Excavation: *"Des EEE ont-elles été répertoriées dans cette zone?"* (Oui / Non / À vérifier sur le terrain). (s'il y a des EEE, l'entrepreneur reçoit une trousse d'information/procédure/contacts importants dans la réponse à sa demande) Trousse pour Info-Excavation: organismes partenaires (ex. OBV), informations EEE et cartes de localisation des EEE disponibles	OBVMR, CRD Bas-Saint-Laurent, Info-Excavation	Haute	Moyen
Long terme	Intégrer une obligation de signalement EEE dans les termes de reference standards des mandats/rapports d'arpentage et de surveillance	Clause type à intégrer aux mandats professionnels; liste de contrôle EEE comme livrable obligatoire du rapport d'arpentage; collaboration avec l'Ordre pour alimenter aux pratiques standards	Ordre des arpenteurs-géomètres, MRC	Moyenne	Élevé
Long terme	Normaliser le *due diligence* EEE comme étape standard pré-chantier dans les pratiques professionnelles reconnues	Plaidoyer auprès des ordres et associations pour inscription dans les guides de pratique; développement d'un portail de reference regional EEE inspiré du modèle Info-Excavation	Ordres professionnels, ACRGTQ, CRD	Complémentaire	Élevé

6.2.3 Entrepreneurs privés en excavation

Les entrepreneurs représentent le public le plus difficile à mobiliser directement. La stratégie à leur égard ne peut pas reposer sur leur engagement individuel volontaire. Elle fonctionne sur deux mécanismes complémentaires: la pression contractuelle descendante exercée par les donneurs d'ouvrage (section 6.2.1), et la réduction maximale de la friction pour ceux qui sont prêts à agir.

Toute action supposant du temps, de l'argent ou une démarche administrative supplémentaire sera ignorée. Le point d'entrée est donc d'offrir quelque chose d'utile avant d'imposer des contraintes et de laisser les obligations contractuelles faire le reste.

Horizon	Action	Moyen / Outil concret	Acteur responsable	Priorité	Investissement
Court terme	Mettre à jour annuellement une base de données qualifiée des entrepreneurs actifs sur le territoire, segmentée par taille, type de travaux et zone géographique	Croisement des bases RBQ, appels d'offres publics municipaux et données terrain; mise à jour annuelle; champ de priorité par bassin versant à risque	OBVMR, MRC	Faible	Faible
Court terme	Développer un calculateur de soumission type incluant les clauses protégeant l'entrepreneur et les postes de coûts EEE précalculés: l'entrepreneur n'a plus à les justifier ni à les estimer	Gabarit Word ou Excel avec lignes EEE pré-remplies (nettoyage, vérification, protocole) basées sur des coûts réels documentés en région ou de rencontres avec entrepreneurs en excavation; distribué via les associations et lors des congrès	OBVMR, MRC, associations sectorielles	Moyenne	Moyen
Court terme	Distribuer la trousse pré et post-travaux sur les chantiers actifs; premier contact positif avec le secteur, sans exigence associée	Trousse légère: liste des EEE, vidéos courtes d'identification, liste des essences indigènes recommandées par type de sol et de perturbation, fiche d'application en 4 étapes distribuée directement sur les chantiers actifs et via les associations (ex: infolettre)	OBVMR, pépiniéristes régionaux, MRC	Moyenne	Faible

Moyen terme	Produire une analyse coût-bénéfice régionale condensée en un encadré d'une demi-page documentant l'impact financier réel des EEE; reprises de travaux, contamination, responsabilité civile	Étude économique courte (5-10 pages) basée sur des cas documentés du territoire; diffusée en PDF via les associations, infolettres de construction et lors des congrès; résumé d'une page pour les entrepreneurs	CRD, OBVMR, organismes partenaires	Moyenne	Élevé
Moyen terme	Intégrer un module EEE de 20-30 min aux formations CCQ et ASP Construction déjà obligatoires; sans aucune démarche supplémentaire requise de la part des entrepreneurs	Module co-développé avec CCQ et ASP Construction, intégré à leur calendrier existant; l'entrepreneur ne fait rien; ses travailleurs sont formés de base	CCQ, ASP Construction	Haute	Élevé
Long terme	Lancer un programme de reconnaissance volontaire à faible fardeau valorisant les entreprises exemplaires, avec balises claires pour éviter toute perception de discrimination	Autocertification annuelle en ligne (15 min max), logo à afficher, diffusion via les associations et MRC	CRD, MRC, ACRGTQ, ACQ	Faible	Moyen
Long terme	Explorer la faisabilité d'un fonds régional de compensation permettant aux entrepreneurs d'intégrer des mesures préventives dans leurs soumissions sans perdre en compétitivité	Étude de faisabilité financière et juridique; modèles inspirés des secteurs forestier et minier; plaidoyer auprès des ministères concernés pour un mécanisme de compensation intégré aux appels d'offres publics	CRD, MRC, organismes environnementaux	Haute	Élevé

La stratégie comporte donc de nombreuses actions distinctes réparties entre les trois publics cibles. Leur valeur ne repose pas uniquement sur ce qu'elles accomplissent individuellement, mais sur l'ordre dans lequel elles sont déployées. Certaines actions sont des prérequis: sans elles, d'autres perdent leur efficacité ou leur crédibilité. D'autres ne sont réalistes que si un certain capital de confiance et d'outils a déjà été constitué.

L'ordre proposé ci-dessous suit cette logique: poser les fondations d'abord, actionner les leviers structurants ensuite, puis institutionnaliser les changements une fois les conditions réunies.

Phase 1: Poser les fondations

Avant toute action de terrain, il faut savoir à qui on s'adresse et ce qui existe déjà: constituer la base de données des entrepreneurs (déjà débuté dans le cadre de cette étude), recenser les clauses EEE existantes dans les devis municipaux et rencontrer les directeurs des travaux publics pour évaluer la situation réelle.

Phase 2: Créer les premiers outils tangibles et établir la présence

Fiche terrain, protocole d'intervention, localisation des EEE documentées, webinaire et formations vidéos courtes intégrées dans les formations existantes (CCQ et ASP), trousse post-travaux. Ces actions sont rapides, peu coûteuses et servent un double objectif: outiller les acteurs les plus réceptifs et commencer à exister comme ressource crédible dans le secteur.

Phase 3: Actionner les leviers structurants

Former les arpenteurs, rédiger et tester la clause EEE standardisée, modifier les termes de référence d'arpentage et les contrats de surveillance, et produire l'analyse coût-bénéfice. Sans ces actions, le changement reste superficiel.

Phase 4: Institutionnaliser

Une fois les outils mis en place et les premiers acteurs engagés, pousser les changements dans les structures permanentes: résolutions/règlements municipaux, critères de subvention, portail régional de référence, et fonds de compensation. Ces actions ne sont réalistes que si les étapes précédentes ont généré suffisamment de crédibilité et de momentum.

7 Conclusion

Ce projet avait pour ambition de poser les bases d'un maillage régional autour de la gestion des EEE dans le secteur de l'excavation, des déblais et remblais. Les résultats permettent d'aller plus loin: comprendre pourquoi les approches traditionnelles de formation et de sensibilisation ont jusqu'ici produit peu d'effets durables dans ce milieu, et identifier ce qui pourrait réellement changer la donne.

Le diagnostic est clair: le secteur de l'excavation est structurellement isolé des milieux environnementaux, et cet isolement a des conséquences réelles sur la prévention des EEE. Oui, il faut les inclure dans les conversations régionales et environnementales. Oui, des ponts doivent être construits entre ces deux mondes. Mais l'inclusion seule ne suffit pas, et c'est là que les résultats de cette étude recadrent l'ambition initiale. Ce dont ces acteurs ont besoin, ce ne sont pas de nouvelles relations, mais de nouveaux outils concrets, de nouvelles procédures claires et d'un cadre qui rende les bonnes pratiques naturelles plutôt qu’exceptionnelles.

Les acteurs du secteur ne manquent pas de volonté. Ils manquent de temps, de ressources et d'obligations partagées. La prévention des EEE progressera non pas par la conviction, mais par la normalisation: des exigences inscrites dans les contrats, des outils intégrés aux flux de travail existants, et des réflexes institutionnalisés qui survivent au roulement du personnel.

La prochaine étape consiste à passer de l'analyse à l'action en accompagnant les premières municipalités vers l'intégration de clauses EEE dans leurs devis, en développant les outils terrain prioritaires avec les professionnels ciblés, et en s'établissant comme ressource de référence reconnue dans le secteur. La fenêtre d'action est ouverte, et les conditions pour agir efficacement n'ont jamais été aussi bien comprises.

8 Références

Organisme de Bassin-Versant Matapédia-Restigouche (2025). *Analyse des dynamiques du réseau des acteurs de l'eau du bassin Matapédia–Restigouche: Application de la méthode ECMO et exploration structurelle avec Gephi*. Rapport d'analyse, 31 p.

Schultz, P.W. (2014). *Strategies for promoting proenvironmental behavior*. European Psychologist, 19(2), 107–117.

9 Annexe

9.1 Chronologie des actions de communication

Liste des actions de communication posées par l'OBVMR pour maximiser l'engagement des acteurs.

Date	Action
19/01/2026	Début des appels aux municipalités
20/01/2026	Continuation des appels aux municipalités
21/01/2026	Continuation des appels aux municipalités
21/01/2026	Envoi courriel Sondage aux municipalités qu'on a contactées par téléphone d'abord
21/01/2026	Envoi courriel Sondage aux municipalités qu'on N'a PAS contactées par téléphone d'abord
28/01/2026	Premier rappel courriel pour toutes les municipalités qui ont déjà reçu un premier courriel le 21 janvier et n'ont pas répondu
03/02/2026	Début des appels des entreprises selon une sélection priorisée, certains messages vocaux sont laissés
04/02/2026	Continuation des appels aux entreprises selon une sélection priorisée, certains messages vocaux sont laissés
04/02/2026	Envoi courriel à 10:40 pour entreprises: sondage seulement à ceux à qui nous n'avons pas parlé au téléphone
04/02/2026	Envoi courriel à 10:45 pour entreprises: invitation au groupe focus + sondage à ceux à qui on a parlé au téléphone
04/02/2026	Envoi courriel à 11:54 pour municipalités: invitation au groupe focus pour ceux qui ont répondu au sondage
06/02/2026	Retour d'appel de Trax inc et envoi invitation + sondage au groupe focus
10/02/2026	Envoi courriel sondage aux entreprises des 3 MRC à qui on n'a jamais parlé
11/02/2026	Premier rappel courriel à 8:30 pour entreprises: invitation au groupe focus + sondage à ceux à qui on a parlé au téléphone
11/02/2026	Premier rappel courriel à 8:31 pour municipalités: invitation au groupe focus pour ceux qui ont répondu au sondage
16/02/2026	Invitation via Google agenda à tous ceux qui ont manifesté un intérêt via téléphone, sondage ou autre. Municipalités + entreprises
23/02/2026	Appel et couriels certains acteurs municipaux pour les inviter officiellement au groupe focus
23/02/2026	Deuxième rappel: invitation groupe focus pour tous les inviter
03/03/2026	Envoi courriel sondage aux arpenteurs, peu importe la MRC dans la région

03/03/2026	Envoi courriel sondage aux entreprises gestionnaires restant de toute la BD qui n’ont pas répondu au sondage, peu importe la MRC dans la région
03/03/2026	Envoi courriel sondage aux entreprises opérateurs restant de toute la BD qui n’ont pas répondu au sondage, peu importe la MRC dans la région
03/03/2026	Courriel de remerciement pour groupe focus individuel
12/03/2026	Premier rappel courriel sondage aux arpenteurs
12/03/2026	Premier rappel courriel sondage aux entreprises gestionnaires restant de toute la BD qui n’ont pas répondu au sondage, peu importe la région
12/03/2026	Premier rappel courriel sondage aux entreprises opérateurs restant de toute la BD qui n’ont pas répondu au sondage, peu importe la région